Outlook

Serres URBASOLAR

À partir de antoine.lanciaux@orange.fr <antoine.lanciaux@orange.fr>
Date Jeu 15/10/2026 19:33
À com.enq@genissieux.fr <com.enq@genissieux.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite attirer votre attention plus encore sur un point peu abordé dans les précédents courriers que vous avez reçu,
celui de la chaleur émise et emmagasinée par les panneaux photovoltaïques et les parois en verres
appartenant à la serre démesurée que souhaite mettre en place URBASOLAR sur notre commune.

En effet, en dehors des multiples désagréments et inquiétudes évoquées par les habitants de Génissieux et de Mours-Saint-Eusèbe,
vous n'êtes pas sans savoir que nous sortons et entrons dans une période de canicule sans précédent,
et vous n'êtes pas sans savoir non plus que le projet d'installation de cet ensemble « agro-industriel »
impactera définitivement nos vies et notre bien-être, qu'il soit personnel ou professionnel.

L'ensemble du territoire agricole situé entre les villages de Mours-Sainte-Eusèbe et Génissieux, espacé d'à peine deux kilomètres,
et limitrophe aux Collines de la Drôme (appartenant à un ZNIEFF type II), offre un ilot de verdure qui génère de la fraîcheur.

Comme vous le savez encore, recouvrir 5 hectares de ce petit territoire par des serres photovoltaïques, cela va irrémédiablement mettre à mal cette fraîcheur si précieuse.
Cela peut paraitre évident, mais il est bon de rappeler qu'en recouvrant la terre, on ne permet plus l'échange naturel entre le sol et l'air.

Pire encore, ces panneaux photovoltaïques et les parois de verre qui les encadrent vont emmagasiner de la chaleur, et donc forcément… en emmètre !
Rappelons ici qu'un seul de ces panneaux monte en température jusqu'à 80°C,
et qu'en tout, la structure prévue accueillera 8768 de ces panneaux !!!
Pas sûr que les nuits seront fraîches…

Sous couvert de « projets agricoles » et de « production d'énergies vertes », de puissantes sociétés industrielles, telles URBASOLAR,
s'implantent sur nos territoires et peu à peu les grignotent, exploitant et utilisant au passage des agriculteurs en difficulté, leur faisant miroiter monts et merveilles.
Et tout cela, dans le seul et unique but pour eux, ne soyons pas naïf, de faire du profit.
Mais soyons en sûr, cela ne profitera qu'à eux !

De plus, il est clair que ce projet, s'il voit le jour, permettra à cette société, ou à d'autres, d'installer plus encore leurs structures photovoltaïques, et toujours plus grandes.
Il suffit de constater ce que deviennent les paysages du sud de la France…

Souhaitons-nous cela pour la Drôme et l'Ardèche ?

Je vous remercie, monsieur le commissaire enquêteur, de prendre en compte mon avis défavorable à ce projet.

M. Antoine Lanciaux, Génissois.